Relations UE/Ukraine: stratégie commune

2000/2116(COS) - 27/02/2001

La commission a adopté le rapport de M. Paavo VÄYRYNEN (ELDR, FIN). Elle considère tout à fait opportune l·adoption de la stratégie commune de l·UE à l·égard de l·Ukraine et estime qu·il conviendrait, en priorité, d·épauler ce pays dans la réforme de ses structures internes. Faisant le constat d·un processus de transition qui a dans une large mesure échoué, le rapport souligne le rôle que peut jouer l·UE pour faciliter une relance économique. Il convient au minimum de maintenir le rythme actuel des réformes économiques et les autorités ukrainiennes devraient considérer la mise en place d·un cadre politique et économique favorisant l·entreprise privée et les investissements intérieurs comme une priorité absolue. Le rapport déplore qu·un authentique état de droit n·ait pas encore été consolidé en Ukraine et que les dernières élections parlementaires et présidentielles n·aient pas respecté les normes internationales. La commission est également préoccupée par l·état de la liberté de la presse et par l·assassinat du journaliste Georgiy Gongadze. Si les points retenus par le programme TACIS concernant l·Ukraine sont jugés appropriés, le rapport demande toutefois qu·une attention accrue soit portée au développement de la société civile, à la promotion des médias indépendants et au développement de programmes d·échanges. Le rapport se félicite de la fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl, soutient l·octroi d·un prêt Euratom · K2R4 · et invite instamment la Commission à convenir d·un plan énergétique complet avec le gouvernement ukrainien. Il est également demandé à la Commission d·apporter une aide à l·établissement d·un système de contrôle national des émissions de gaz à effet de serre en Ukraine. Si l·UE ne doit pas dispenser les citoyens ukrainiens d·un visa d·entrée, le rapport souligne qu·il convient d·accorder largement ces derniers, et, il est demandé que l·UE vienne en aide à l·Ukraine pour améliorer son système de contrôle frontalier. Il s·agit notamment d·examiner les moyens de combattre plus efficacement le trafic de femmes. Enfin, le rapport rappelle que toutes les nations européennes peuvent prétendre à adhérer à l·UE si elles remplissent les critères politiques et économiques et considère que l·UE devrait accorder davantage d·attention aux pays non candidats de l·Europe de l·Est.